

CHRONIQUE DE LA DÉFENSE



Le partage du fardeau au sein de l'Alliance

■ En décembre 1988, les membres du Comité des plans de défense de l'OTAN ont approuvé à l'unanimité un rapport sur le partage des rôles, des risques et des responsabilités au sein de l'Alliance. Contrairement au rapport annuel soumis au Congrès par le secrétaire à la Défense des États-Unis, le document de l'OTAN a adopté une perspective plus large face au partage du fardeau, en soulignant que les membres de l'Alliance se devaient d'assumer des responsabilités plus vastes en matière de sécurité, de nourrir des intérêts plus profonds à cet égard et de contribuer ensemble à la défense commune.

Relativement aux intérêts plus considérables au chapitre de la sécurité, le rapport évoque l'aide extérieure et le soutien des missions onusiennes de maintien de la paix, ainsi que la participation à des activités en dehors de la zone d'influence de l'Alliance (par exemple, envoyer des forces navales dans le golfe Persique). Quant au maintien de la paix, le rapport cite tout particulièrement les contributions du Canada, du Danemark, de la Norvège et de l'Italie. Il souligne aussi que l'Alliance pourrait fournir des fonds raisonnables pour soutenir les activités de l'ONU et ajouter ainsi une autre dimension à ses efforts en faveur de la paix. Pour ce qui est de l'aide extérieure exprimée en pourcentage du produit national brut, le Canada se classe derrière la Norvège, les Pays-Bas, le Danemark et la Belgique, au sein de l'OTAN.

Lorsqu'il s'agit d'évaluer les contributions à la défense commune, le rapport s'éloigne aussi du format antérieur en cherchant à maintenir un équilibre entre l'accent mis traditionnellement par l'OTAN sur les budgets et les effectifs militaires, d'une part, et, d'autre part, les autres facteurs qui aident à définir ce qu'est le fardeau de défense. Parmi ces derniers, citons le coût socio-économique que supporte l'Allemagne de l'Ouest, vu les troupes nombreuses déployées sur

son territoire et les dommages causés par les manoeuvres des blindés et les vols à basse altitude; le coût socio-politique de la conscription, et les problèmes allant de pair avec la séparation des familles dans le cas des pays qui basent des unités militaires en dehors de leur territoire national.

Fait particulièrement digne d'intérêt pour notre pays, le rapport reconnaît que la Norvège, le Canada et les États-Unis contribuent à l'effort collectif en surveillant et en défendant les approches septentrionales de leur territoire. Le document souligne que le Canada participe beaucoup aux activités communes et financées conjointement (par exemple, l'utilisation des avions E-3A d'alerte lointaine et le fonctionnement du quartier général de l'OTAN), même s'il ne peut espérer en retirer des avantages économiques directs dignes de mention. Le rapport mentionne également la contribution que le Canada, la Turquie et l'Espagne font en fournissant des installations d'entraînement.

La fiche d'évaluation du Canada

■ En ce qui concerne le critère fondamental qu'est la contribution en argent et en main-d'oeuvre, le Canada continue de s'attirer les critiques de ses alliés. Chez nous, moins de 1 p. cent de la main-d'oeuvre travaille dans le secteur militaire, de sorte que le Canada ne devance plus que le Luxembourg à cet égard.

Si l'on se reporte plutôt aux budgets militaires exprimés en pourcentage du produit intérieur brut (les dépenses militaires par habitant donnent une image plus favorable du Canada), notre pays arrive encore à l'avant-dernier rang de l'Alliance, devant le Luxembourg. D'après le rapport, les budgets militaires du Canada équivalaient en 1988 à 2,08 p. 100 du PIB, comparativement à 2,87 p. 100, 2,98 p. 100, 4,48 p. 100 et 6,07 p. 100 pour la Belgique, l'Allemagne de l'Ouest, la Grande-Bretagne et les États-Unis respectivement. La Directive ministérielle de l'OTAN établie en 1987 exige des membres consacrant moins de 3 p. cent de leur PIB à la défense d'accroître leurs budgets sur ce plan. Le Canada, le Danemark, l'Italie, le Luxembourg et l'Espagne

se situent sous le niveau de 2,5 p. 100, et le rapport ne manque pas de le signaler.

Le Canada a cependant fait mieux sur deux autres plans : au cours des dix dernières années, avec quelques autres membres de l'OTAN, il a presque réussi à suivre la ligne directrice de l'OTAN qui fixait à 3 p. cent par année le taux de croissance réel des budgets militaires; par ailleurs, au cours des cinq dernières années, le Canada a consacré en moyenne plus de 20 p. cent de son budget de défense à l'achat de gros équipements. Seuls les États-Unis et la Grande-Bretagne ont atteint des niveaux sensiblement supérieurs pendant la même période.

Dépenses : l'ordre des priorités change

■ La tendance générale que suivent les budgets de défense a éclipsé en

importance la traditionnelle question de la contribution militaire du Canada; si l'on s'en tient au critère de mesure que représente le pourcentage du PIB, les principaux pays de l'OTAN, y compris les États-Unis, ont commencé à consacrer moins à la défense. La Grande-Bretagne et l'Allemagne ont atteint un sommet en 1984, et leurs budgets ont diminué régulièrement depuis. Avec l'accroissement des arsenaux sous le gouvernement Reagan, les budgets américains ont culminé en 1986, et ils ont fléchi depuis. Fait curieux, les dépenses militaires du Canada, exprimées en pourcentage du PIB, ont plafonné en 1984 (la dernière année du gouvernement Trudeau), et elles ont diminué lentement pendant le premier mandat du gouvernement Mulroney. Il est probable que les budgets de défense continueront d'augmenter en dollars

Les forces classiques en Europe : des faits et encore des faits

■ En novembre 1988, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Joe Clark, et M. Perrin Beatty, alors ministre de la Défense nationale, ont diffusé une «évaluation statistique collective» faite par les membres de l'OTAN sur l'équilibre des forces en Europe. Le document s'intitule *Forces classiques en Europe : les faits* et il a été présenté en tant que contribution de l'Alliance, à l'approche des nouveaux pourparlers Est-Ouest sur les forces classiques en Europe. Les statistiques en question visent la zone qui fera l'objet des nouveaux entretiens (de l'Atlantique à l'Oural) et elles prennent en compte les forces espagnoles et françaises qui, jusqu'ici, avaient été exclues des calculs.

Les chiffres révèlent l'existence d'une supériorité écrasante de l'Organisation du Traité de Varsovie (OTV) dans des domaines clefs, tels que les chars de combat, l'artillerie, les avions de combat et le personnel militaire. En ce qui concerne les chars, on a estimé que l'OTV possédait plus de trois fois le nombre d'unités dont l'OTAN dispose (51 500 contre 16 424), et la même proportion a été établie dans le cas des pièces d'artillerie (43 400 contre 14 458); quant aux avions de combat, on pense que l'inventaire de l'OTV équivaut à plus du double des ressources de l'OTAN (8 250 contre 3 977). Les effectifs militaires de l'OTV se situeraient à 3,1 millions, comparativement à 2,2 millions dans le cas de l'OTAN.

Dans les observations qu'ils ont fournies avec ces chiffres, MM. Clark et Beatty ont déclaré que le déséquilibre des forces confère à l'Est la capacité de déclencher une attaque-surprise et de vastes manoeuvres offensives. L'étude de l'OTAN souligne que de nouvelles négociations sur les forces classiques s'imposent d'urgence, et elle est décrite comme une «contribution à la transparence militaire» et un document par lequel l'Alliance atlantique invite l'OTV à fournir de la même manière des données sur ses propres forces.

Les pays de l'OTV ont apparemment répondu à l'invitation. Le 30 janvier 1989, la *Pravda* a publié, avec l'assentiment des ministres de la Défense du Pacte de Varsovie, un document très différent sur l'équilibre des forces. Qualifiant les chiffres de l'OTAN de «données tendancieuses découlant d'une perspective sélective», le journal soviétique affirme que l'OTV a deux fois plus de chars que l'OTAN, un léger avantage au chapitre de l'artillerie, et un nombre d'avions de combat à peu près identique à celui de l'Alliance atlantique. Somme toute, la *Pravda* accorde un faible avantage à l'OTAN quant aux effectifs militaires et elle conclut que les chiffres révèlent une